



SPIP DES YVELINES MOBILISE

A l'appel du collectif CGT Insertion Probation et d'autres organisations syndicales, et face au mépris constant de notre administration, les personnels syndiqués et non syndiqués de l'antenne de Versailles et de Bois d'Arcy se sont réunis ce jour en Assemblée Générale et ont décidé à l'unanimité de se joindre au mouvement national unitaire pour dénoncer l'inégalité de traitement que les personnels d'insertion et de probation subissent une fois de plus.

En choisissant d'exclure injustement les personnels d'insertion et de probation des mesures indemnitaires exceptionnelles décidées en décembre 2015, la Chancellerie ainsi que l'Administration pénitentiaire nous envoient un message très clair, message qui appelle à une réaction de notre part.

Puisque nous ne sommes pas concernés par le PLAT alors que nous estimons être des éléments incontournables dans la détection et le signalement de nos publics (320.000 personnes), l'antenne de Versailles a décidé qu'à compter du 25/02/2016 :

- de demander une audience auprès du DSPIP afin que celui-ci informe sa hiérarchie de l'entrée officielle de l'antenne de Versailles dans le mouvement national et des conséquences induites sur le fonctionnement de son service.
- le boycott de la formation RADICALISATION imposée à tous les agents du SPIP des Yvelines le 07/03/2016
- le boycott du module ESPRIT CRITIQUE mise en place par la psychologue et l'éducateur recrutés dans le cadre du PLAT
- de signaler toutes les PPSMJ en voie de radicalisation en précisant dans les mails à destination de la hiérarchie : « étant exclu(e) des mesures exceptionnelles liées au PLAT, j'en déduis que je ne suis pas compétent sur la question de la radicalisation. Toutefois, soucieux de prévenir la récurrence, je vous informe que l'ensemble de mon effectif est susceptible d'être en voie de radicalisation. Merci de faire suivre mon signalement aux autorités compétentes »
- de boycotter de toutes les questions se rapportant à la RADICALISATION en réunion de service du 08/03/2016

Nous attendons un signal fort de la Chancellerie et une régularisation immédiate des mesures exceptionnelles à TOUS les personnels de l'A.P pour lever nos actions. Les personnels syndiqués et non syndiqués apprécieront l'opportunité d'un élargissement des modalités d'actions dans les semaines à venir.

Prochaine Assemblée Générale : le jeudi 03 mars 2016 de 12h30 à 13h30